LA VIE DES CENTRES CULTURELS

Belgique - Belgïe P.P -P.B 1210 Bruxelles BC 23237



L'EMPLOI DANS LES CENTRES CULTURELS

Soutien Ethias-ACC - Zoom sur 2 Projets

INTERVIEW DE SOPHIE LEVÊQUE, MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE



C'EST REPARTI!!

La «Vie des Centres culturels» est devenue un authentique (tout petit) phénix, toujours renaissant. Dans la mythologie antique, la durée de vie du phénix était d'au moins 500 ans. Nous n'aurons évidemment pas cette prétention, mais espérons que cette renaissance sera de longue durée.

La «Vie des Centres culturels» a paru de 1988 à 2003 et, après une interruption de six ans, aurait dû reparaître en 2009. Cette reparution, répondant à une demande insistante des instances de l' ACC, est malheureusement restée lettre morte, entre autres faute de moyens humains.

En 2011, face à l'ampleur des défis et des repositionnements auxquels est confronté le secteur culturel, l'équipe permanente de l' ACC remet l'ouvrage sur le métier.

Un des buts de l' ACC est d'être un acteur important dans les débats qui ont lieu en Communauté française. La «Vie des Centres culturels» y contribuera, tant par les apports de l' ACC elle-même que par ceux de ses lecteurs, vous.

Je m'en réjouis.

Jack HOUSSA Président de l' ACC

SOMMAIRE

- 2 **EDITO**: c'est reparti!
- 3 ► L' ACC Pour qui ? Pour quoi ?
- 6 ► ACTUALITES de l' ACC
- 9 > ACTUALITES de la Communauté française
- 11 ► INTERVIEW

Rencontre avec Sophie Levêque, attachée, Direction des Centres culturels, Ministère de la Communauté française

13 ▶ DOSSIER

2011 Année européenne du Volontariat L'implication des Centres culturels? Portrait de Jean Renson, un volontaire en mouvement

20 ► SOUTIEN ETHIAS-ACC

Zoom sur 2 projets : 'Le Projet Shakespeare' 'L'illusoire qui nous habille'

25 ► L'EMPLOI dans les Centres culturels

HOMMES/FEMMES: les références aux personnes et fonctions au masculin visent naturellement aussi bien les hommes que les femmes.

Editeur Responsable : P. Dupont, ACC, 7 Rue Potagère-1200 Bruxelles • Rédaction : C. D'Ambrosio, P. Dupont Relecture : J. Houssa, V. Dehin • Couverture – mise en page: Altitude.be

La reproduction de tout ou une partie des articles ou des illustrations n'est autorisée que sur demande adressée à la rédaction.

Avec le soutien de :









L' Association des Centres culturels de la Communauté française de Belgique (ACC) est une association sans but lucratif qui réunit sur base volontaire les Centres culturels de Wallonie et de Bruxelles agréés et subventionnés par le Ministère de la Communauté française.

MISSIONS

Promotion et coordination des Centres culturels

Depuis 1990, l' ACC a conclu avec le Ministère de la Communauté française, une convention qui précise leur mode de collaboration en matière de coopération entre les Centres culturels. Dans ce cadre, l' ACC :

- assure plus particulièrement un travail de **Réflexion**, d'**Expertise** et de **Recherche** sur les différents aspects des problèmes qui concernent les Centres culturels;
- développe des activités qui renforcent la **Promotion**, la **Coordination** et la **Coopération** des Centres culturels dans la Communauté française et à l'étranger;
- crée les **Synergies** nécessaires pour permettre aux Centres culturels d'être les interlocuteurs privilégiés des Pouvoirs publics et du monde associatif en ce qui concerne le rôle des Centres culturels au plan local, régional et communautaire.

Elle est l'interface entre les Centres culturels répartis dans toute la Communauté française et les Pouvoirs publics, la presse, le secteur associatif, le monde extérieur...

Représentation des employeurs

En tant qu'association représentative des employeurs des Centres culturels, l' ACC est membre fondatrice de la C.E.S.So.C. (Confédération des employeurs des secteurs sportif et socioculturel). Dans ce cadre, **des représentants de l' ACC siègent dans les organes paritaires** suivants :

- Commission paritaire 329 pour les secteurs socioculturel et sportif et Sous-commission paritaire 329.02;
- **Fonds social** des secteurs socioculturel et sportif (4S);
- **Fonds Maribel social** du secteur socioculturel des Communautés française et germanophone et de la Région wallonne.



L' ACC soutient et accompagne ses membres dans l'ensemble des démarches légales et réglementaires qui leur sont imposées. Elle dispose de plusieurs services à la disposition de ses membres :

Conseils en matière juridique / formation :

Vincent Dehin répond aux questions relatives à la législation (droit social, droit fiscal, ASBL, etc.).

Conseils en matière sociale et gestion :

Pascal Dupont fournit toutes les informations utiles en matières sociales (concertation sociale, aides à l'emploi, barèmes, etc.) et partage son expertise en matière de gestion et de justification des subventions.

Informations générales et activités au niveau européen :

Céline D'Ambrosio décrypte les aides et informations européennes et gère les outils de communication.

L' ACC organise des journées de réflexion et de formation à l'attention des administrateurs ou des professionnels des Centres culturels ; publie des informations ('ACC-Express', la Vie des Centres culturels); soutient les projets de Centres culturels via l'opération « Ethias - ACC ». Elle occupe également des mandats à la Commission des Centres culturels (3C), au Conseil Supérieur des volontaires et à l'Union des Villes et Communes de Wallonie.

>>> L'ÉQUIPE

Jack Houssa: Président

Pascal Dupont : Directeur

pascal.dupont@centres-culturels.be

Vincent Dehin: Juriste

vincent.dehin@centres-culturels.be

Céline D'Ambrosio : Chargée de projets <u>celine.dambrosio@centres-culturels.be</u>

Rose-Mary Sepulveda Torres : Secrétaire administrative

accasbl@skynet.be

Contactez nous!

ACC asbl Rue Potagère 7 1210 Bruxelles

Tél: +32 (0) 2 223 09 98 Fax: +32 (0) 2 672 15 33

L'équipe de l' ACC est à votre écoute ! www.centres-culturels.be



Centre Culturel agréé de la Communauté Wallonie-Bruxelles

115 Centres culturels sont actuellement reconnus en Communauté française dont 103 Centres culturels locaux et 12 Centres culturels régionaux. Il y a également 4 Centres culturels nominatifs qui bénéficient d'une inscription au budget de la Communauté française (Les Halles de Schaerbeek, le Botanique, le Palais des Beaux-Arts de Charleroi, le Manège.Mons).

Les Centres culturels en Communauté française

AISEAU-PRESLES, AMAY, ANDENNE, ANDERLECHT, ANDERLUES, ANGLEUR, ANS, ANTOING, ARLON, ATH, AUBANGE, BASTOGNE, BEAURAING, BERCHEM Ste-AGATHE, BERTRIX, BOUSSU, BELOEIL, BIEVRE, BRAINE-LE-COMTE, BRAINE-L'ALLEUD, BRAIVES-BURDINNE, CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT, CHARLEROI, CHÊNEE, CHIMAY, CHINY-FLORENVILLE, CINEY, COLFONTAINE, COMINES-WARNETON, COURCELLES, COURT-St-ETIENNE, COUVIN, DINANT, DISON, DOISCHE, DURBUY, EGHEZEE, ENGIS, ENGHIEN, ETTERBEEK, EVERE, FARCIENNES, FLEMALLE, FLEURUS, FLOREFFE, FLORENNES, FOSSES-LA-VILLE, FRAMERIES, GANSHOREN, GEMBLOUX, GENAPPE, GERPINNES, HABAY, HASTIERE, HANNUT, HAVELANGE, HOTTON, HUY, ITTRE, JETTE, JODOIGNE, JUPILLE-WANDRE, LAEKEN, LA LOUVIERE, LE ROEULX, LESSINES, LEUZE, LIBRAMONT, LIEGE, MANAGE, MARCHE, MARCHIN, MOMIGNIES, MORLANWELZ, MOUSCRON, NAMUR, NASSOGNE, NETHEN (Grez-Doiceau, Beauvechain), OTTIGNIES-LLN, PAYS DES COLLINES (Ellezelles, Flobecq, Frasnes, Mont de l'Enclus), PERUWELZ, PERWEZ, PHILIPPEVILLE, QUAREGNON, REBECQ, REMICOURT, RIXENSART, ROCHEFORT, ROSSIGNOL-TINTIGNY, SAMBREVILLE, St GILLES, SCHAERBEEK, SERAING, SILLY, SIVRY-RANCE, SOIGNIES, SOUMAGNE, SPA, SPRIMONT, St GEORGES, St GHISLAIN, STAVELOT, TOURNAI, THEUX, THUIN, TUBIZE, VERVIERS, VIROINVAL, WALCOURT, WANZE, WATERMAEL-BOITSFORT, WAREMME, WATERLOO, WELKENRAEDT, WOLUWE-St-LAMBERT

Les Rencontres ACC 2011

Depuis janvier 2011, l'équipe de l' ACC sillonne la Wallonie et Bruxelles afin d'aller à la rencontre de ses membres. L' ACC a toujours été attentive à la réalité de terrain des Centres culturels d'où l'initiative de ces 10 réunions-rencontres décentralisées.



es rencontres ont pour objectif d'être à l'écoute des administrateurs et des animateurs-directeurs des Centres culturels notamment sur les questions liées au financement du personnel, aux subventions et aux décrets. En effet, face aux nouveaux enjeux du secteur, il est d'autant plus important d'être en contact avec les acteurs de terrain et de mutualiser leurs requêtes ou attentes et de partager leurs expériences. A ces réflexions s'ajoutent des suggestions concernant les services actuels et futurs de l' ACC.

Le bilan de ces rencontres est très positif. Ces moments de professionnalisme et de convivialité ont permis de dégager des axes prioritaires de travail, d'évaluer les besoins en terme de formations, gestion, communication, etc. et de



renforcer les liens entre les opérateurs culturels. L'équipe de l' ACC s'est nourrie de ces échanges et a mis en place un programme d'actions, reflet de ses discussions (formations comptables, site internet interactif, outils pratiques, rencontres professionnelles, etc.)

L' ACC publiera sur son site internet un bilan complet des rencontres dans les prochaines semaines.

Nous remercions tous les participants pour leurs précieuses contributions, ainsi que les structures d'accueil et plus particulièrement les inspecteurs ainsi que Sophie Levêque, attachée à la Direction des Centres culturels de la Communauté française pour sa présence (quasi) indéfectible à toutes les réunions.

Le site internet de l' ACC fait peau neuve!

« Conscient de l'importance de rendre l'information plus efficace et plus accessible, nous devions adapter le site de l' ACC » explique Pascal Dupont, Directeur de l' ACC. « Notre site intègre dorénavant de nouvelles fonctionnalités et bénéficie d'un style graphique plus moderne ».

n effet, le site propose une structure de menu simplifiée et un nouveau système de recherche dans la partie 'membres'. Le premier volet, destiné au grand public offre de nombreuses informations sur les Centres culturels ainsi que des actualités mises à jour de façon régulière et des offres d'emploi. La partie réservée aux membres a été conçue de manière à répondre plus adéquatement aux différentes attentes et demandes des membres. Les articles de la parution juridique « ACC-Express » ainsi que des outils pratiques pour réaliser un budget, calculer les subventions, comparer les barèmes, consulter le vade-mecum de l'employeur seront disponibles dans ce volet 'membres'.

Parmi les nouveautés, signalons que la page d'accueil est disponible en néerlandais et en anglais.

Le site évoluera de façon permanente mais n'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions ou remarques. Bonne navigation!

www.centres-culturels.be

L' ACC au cœur de l'Europe

ureaucratie, 'complexité, 'coûts élevés'.... La méconnaissance des réalités européennes entraîne généralement une image négative de l'Union européenne. L'Union est souvent perçue comme une entité nébuleuse et trop institutionnalisée, sans lien avec le quotidien. Or, dans le même temps, les attentes des citoyens vis-à-vis de l'UE sont sans cesse grandissantes, que ce soit en matière sociale, économique, environnementale ou culturelle.

Cependant, certaines compétences comme la culture restent celle des Etats Membres. L'action communautaire ne se substitue donc pas à l'action des Etats mais vient la compléter, afin d'encourager la coopération culturelle. C'est le principe de subsidiarité. Les organisations non gouvernementales, les réseaux, les fondations ou partenariats (entre ou avec les organismes publics locaux et régionaux) jouent un rôle de plus en plus dominant dans la coopération culturelle européenne. Les Centres culturels, lieu de rencontre de tous les acteurs de la vie culturelle peuvent contribuer à cette diversité européenne. Pour se faire, ils doivent avoir accès aux programmes communautaires et comprendre leur traduction en termes de stratégies, pratiques et projets.

C'est pourquoi, l' ACC souhaite être un des relais d'informations en publiant régulièrement un bulletin spécial "Europe". Cette publication regroupera les informations européennes susceptibles d'intéresser les Centres culturels (les programmes de financement ouverts à la culture, les partenariats, la mobilité des artistes et des opérateurs culturels, les résidences d'artistes, etc.) mais également une sélection (non-exhaustive) de documents, d'articles, d'événements, de liens, de sites...

Encore un peu de patience, la première édition sera publiée dans quelques semaines!

Outre ce bulletin "Europe", l' ACC participe à des conférences réunissant divers acteurs culturels notamment concernant le programme communautaire Culture¹ ou sur le projet Euromedinculture(s) citoyenneté²; le but étant d'accroitre la visibilité du secteur des Centres culturels au niveau européen et d'être au cœur des discussions.

De plus, l' ACC poursuit son objectif d'européanisation en étant affiliée depuis 2008 à l'ENCC (European Network of Cultural Centres) où elle partage un mandat avec l'ASTRAC mais également en tant que membre du réseau Trans Europe Hall (Réseau de Centres culturels indépendants).

Si vous n'êtes pas membre de l' ACC et que vous souhaitez recevoir le bulletin d'informations spécial "Europe", veuillez contacter: <u>celine.dambrosio@centres-culturels.be</u>



- $1\ http://ec.europa.eu/culture/calls-for-proposals/call 2061_fr.htm$
- 2 www.euromedinculture.org

Les Centres culturels dans la concertation sociale

ur base d'une reconnaissance par le Conseil National du Travail, l' ACC représente les employeurs des Centres culturels de la Communauté française dans les organes de concertation sociale. A ce titre, elle est membre fondatrice de la C.E.S.So.C. (Confédération des Employeurs des secteurs Sportif et SocioCulturel) et siège à la Commission paritaire 329 du secteur socioculturel au niveau fédéral, et à la sous Commission paritaire 329.02 au niveau des Communautés française et germanophone. La C.E.S.So.C. est elle-même membre constituante de l'UNIPSO (Union francophone des Entreprises à Profit Social), de l'A.P.E.F. (Association paritaire pour l'Emploi et la Formation, organe de gestion des fonds sociaux du secteur), de la CBENM (Confédération bruxelloise des Entreprises non Marchandes) et, au niveau fédéral, de l'UNISOC (Confédération des Entreprises à profit social au niveau fédéral).

L' ACC participe à de nombreuses réunions de groupes de travail et commissions afin de faire entendre la voix des employeurs des Centres culturels et de défendre au mieux leurs positions.

Régulièrement, l' ACC vous informe via des 'Flash-infos' de l'évolution de ces discussions.

A la rencontre des métiers citoyens

« *Une belle réussite* » affirme, sans détour, les organisateurs de Citizenjobs, salon de l'emploi dédié au secteur non-marchand et aux métiers citoyens.



a troisième édition du salon Citizenjobs qui s'est déroulée en mars dernier a réuni plus de 3500 visiteurs, plus de 350 offres d'emploi, de nombreuses offres de formations... Au programme, de nombreux conseils et plus d'une trentaine de débats et de tables rondes.

L' ACC était au rendez-vous pour informer, débattre, échanger et bien sûr proposer des offres d'emploi!

L' ACC met en réseau les offres d'emploi de ses membres sur son site internet et de ce fait, favorise les synergies, fait circuler l'information et essaie de développer des ponts entre les Centres culturels (CC) et les chercheurs d'emploi.

Pascal Dupont, Directeur de l' ACC et Céline D'Ambrosio, Chargée de projets ont ainsi été à la rencontre de chercheurs d'emploi, d'étudiants, de personnes désireuses de changer d'orientation, de travailleurs du secteur (ou non), de bénévoles, d'artistes afin de leur présenter les multiples fonctions présentes au sein d'un CC.

Qui dit ateliers, animations, spectacles, concerts...dit aussi régisseur, animateur, animateur-directeur, technicien, secrétaire, responsable financier, chargé de communication, etc...une myriade de métiers se cache derrière le rideau. Ils représentent autant de sources d'emploi ou de pistes d'orientation pour les chercheurs d'emploi, même si nul n'ignore que ce secteur est souvent sous financé!

Dans son prochain numéro, *La Vie des Centres culturels* consacrera un dossier spécial au métier d'animateur-directeur. Ce focus s'inscrit dans une réflexion générale que mène actuellement l' ACC en collaboration avec l'AS-TRAC visant à mettre l'animateur-directeur au cœur des débats.

Le bilan de cette journée de rencontres est positif. Ce salon fut l'occasion de présenter un éventail complet des professions exercées au sein d'un CC et d'éclairer les chercheurs d'emploi sur ce secteur parfois méconnu.



CTUALITES

Les Assises du développement culturel territorial

La Ministre Fadila Laanan a lancé un vaste chantier visant à organiser un nouveau développement territorial équilibré de l'offre culturelle en Communauté française. Les Assises appréhendent l'impact des politiques culturelles sous l'angle territorial.



e but de la Ministre est d'envisager le développement culturel sous l'angle de son interaction avec les autres politiques publiques.

Le processus se veut participatif. En effet les représentants des secteurs culturels concernés ainsi que des acteurs d'autres niveaux de pouvoir seront associés à la réflexion.

Les étapes :

- 1) Tout d'abord, une cartographie de l'offre culturelle existante dans chaque arrondissement en Communauté française sera dressée par l'Inspection de la Culture et l'Observatoire des Politiques Culturelles. Le résultat de cette cartographie sera confronté au regard des opérateurs et des pouvoirs publics concernés qui auront ainsi l'opportunité de la compléter ou de l'amender afin d'aboutir à un véritable diagnostic partagé.
- 2) Trois groupes de travail seront constitués afin de formuler des propositions concrètes pour optimaliser l'offre culturelle en fonction des paramètres suivants : les besoins des populations concernées, les besoins territoriaux et les besoins touchant à une meilleure gouvernance, notamment en ce qui concerne les complémentarités entre opérateurs actifs au sein d'une même zone.

3) Enfin, un dispositif stratégique et opérationnel de développement culturel territorial, qui contiendra des recommandations et des propositions concrètes sera établi pour chaque territoire de référence.

L' ACC participera activement à ses réunions et vous fera l'écho de ses discussions.

La première réunion s'est tenue à Bruxelles le 19 février 2011, la seconde à Namur le 14 mai 2011.

Ces réunions se tiendront en principe dans chaque arrondissement électoral, soit quatorze zones : treize en Wallonie et une pour l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale.

Les conclusions de ce processus pour l'ensemble de la Communauté française devraient être rendues à la fin de l'année 2013.

Le cadastre de l'Emploi Non Marchand, suite... enfin

l y a quelques semaines, la Direction de l'Emploi Non Marchand (DENM) du Secrétariat général du Ministère de la Communauté française lançait sa base de données cadastrale de l'emploi non-marchand en Communauté française appelée également SICE pour Système d'Information du Cadastre de l'Emploi. En effet, selon les modalités prévues par le Décret emploi, la justification de la subvention relative à l'emploi devait être réalisée au moyen du cadastre de l'emploi non-marchand. SICE, le système centralisé de récolte de données concerne l'ensemble des secteurs sous tutelle de la Communauté française (culture, jeunesse, audiovisuel, sport, petite enfance, etc.).

Toutefois, les différentes fédérations affilées à la CES-SoC dont l' ACC, relevant de nombreuses incohérences et problèmes lors de l'encodage des données, ont obtenu un moratoire sur le cadastre. La DENM a pris en compte leurs commentaires et travaille actuellement à la révision de l'application afin de mieux l'adapter aux réalités de terrain, en tenant compte d'un objectif de simplification administrative. De nouvelles procédures de validation, de test et d'appui seront mises en place en vue d'une remise en production du SICE vers la fin de l'année 2011. Ainsi, la justification des sommes 2010 du Décret sur l'emploi ne s'est pas opérée via les données du cadastre.

Cependant, la conclusion de l'Accord non-marchand 2010-2011 impose que des données en nombre réduit soient quand même collectées auprès des associations dont les Centres culturels. Le 18 avril dernier, une opération limitée de récolte de données a débuté pour se terminer le 16 mai 2011. Tous les Centres culturels ont été invités à fournir certains éléments statistiques concernant les travailleurs. L' ACC a soutenu les Centres culturels dans leurs démarches.

L' ACC rappelle que le cadastre est un outil essentiel qui permettra par la suite l'octroi et la vérification des justifications des 'subventions emploi'. C'est également un instrument utile pour l'estimation de l'impact d'une modification législative ou réglementaire. De plus, ces données statistiques seront pertinentes en matière d'évaluation des besoins de notre secteur.

Toutes les informations sur : http://www.cadastre-emploi.cfwb.be



>>> Un nouveau décret dans un futur proche?

Une réflexion est en cours pour modifier le décret du 28 juillet 1992 fixant les conditions de reconnaissance et de subventions des Centres culturels.

a Ministre Fadila Laanan a réitéré les points principaux de cette refonte en février dernier lors de la Commission Culture du Parlement de la Communauté française. L'enjeu de la réforme est de préciser l'identité, la place et les missions des Centres culturels en prenant en compte leur environnement, dans une logique de décloisonnement et de concertation. Les Centres culturels seront ainsi invités à déterminer leurs objectifs et leurs priorités d'action à partir d'un diagnostic territorial, en collaboration avec les acteurs qui le souhaitent. Le but est d'identifier le développement des droits culturels à l'échelle du territoire et des populations et d'identifier les enjeux de société.

Le Cabinet a mis en place un groupe de travail sur la réforme du décret. Ce groupe est constitué d'animateurs-directeurs (choisis soit pour leur spécificité ou pour leur situation géographique), de membres de la 3C (Commission des Centres culturels), de représentants de l'inspection et de l'administration.

Ce groupe devrait aborder aussi les questions de territorialité et réfléchira à la fonction «d'ensemblier» ou de coordinateur culturel territorial qui doit amener un Centre culturel à travailler en synergie avec d'autres structures culturelles/socioculturelles présentes sur le même territoire. La dimension intercommunale devrait également être encouragée.

La Ministre fixe à début janvier 2013 la mise en œuvre du nouveau décret. Cette échéance laisse perplexe les Centres culturels qui devront donc négocier leur contrat-programme avec les pouvoirs locaux en fin de mandat (élections communales en octobre 2012).

Nous suivrons avec attention ce dossier sur lequel nous ne manquerons pas de revenir.



Rencontre avec Sophie Levêque



En poste depuis janvier 2009, Sophie Levêque coordonne la Direction des Centres Culturels au sein du Ministère de la Communauté française. Elle est l'interlocutrice privilégiée des Centres culturels qu'elle soutient sur tous les fronts.

Responsable du Service de la Direction des Centres culturels depuis plus de 2 ans, quel regard portez-vous sur ce secteur ?

Ce qui est frappant, c'est l'énergie extraordinaire que

déploient les équipes des Centres culturels dans leur travail de terrain, dans leurs projets et ce très souvent avec peu de moyens financiers et humains. C'est un secteur

en mouvement qui fait le maximum avec les moyens qui sont mis à sa disposition. Cependant, on constate parfois une certaine lassitude notamment par rapport à la chasse perpétuelle aux financements, aux budgets complémentaires. Certains regrettent de devoir devenir des « experts en subsidiologie », au détriment de leur métier de base d'animation. Outre ces recherches de financement, les opérateurs culturels doivent faire face à des contraintes administratives croissantes. L'exigence de justification de l'utilisation des deniers publics n'est évidemment pas spécifique à ce secteur, et elle est légitime, mais ce n'est pas seulement une demande de l'administration, c'est aussi

Face à ces exigences administratives et à la technicité requise, les associations fédératives du secteur tel que l' ACC font un travail de vulgarisation de l'information et de soutien, y a-t-il une complémentarité des rôles ?

une pression de la société qui demande de plus en plus

aux opérateurs de justifier leur existence et leur efficacité.

L'équipe de la Direction des Centres culturels est très ré-

duite (actuellement moins de 4 équivalents temps plein), et beaucoup de nouveaux Centres ont été reconnus entre l'arrêté d'application du décret en 1996 et le moratoire en 2006. Nous n'avons

plus les moyens d'être autant dans l'accompagnement et le soutien aux projets (encore moins dans la cogestion) qu'aux débuts du secteur ; les procédures administratives, le versement des subventions, le contrôle de leur utilisation constituent la plus grande part de notre travail. La collaboration avec les associations professionnelles de terrain est donc fondamentale en termes de relais, de services que nous n'avons pas les moyens d'offrir au secteur. Pour l'appui juridique, les conseils en gestion sociale, l' ACC est incontournable et l'administration elle-même fait parfois appel à son expertise. L'idéal serait de pouvoir offrir au secteur les services les plus larges possibles, de créer des « boîtes à outils » qui permettent de faciliter la vie de tout le monde, des « steunpunten » (points d'appui) comme cela se fait en Flandre. Mais le choix de la Communauté française, guidé en partie par des raisons budgétaires, a été de déléguer cette mission d'appui plutôt que de la mettre sur pied sur un modèle parastatal, de laisser l'initiative au secteur. C'est donc au secteur lui-même qu'il revient de mutualiser certaines ressources, d'identifier les outils dont il a besoin et de les mettre en place, avec le soutien de la Communauté.

Y a-t-il un manque de visibilité du secteur ?

Oui, par rapport à l'extérieur le secteur n'est pas toujours identifié comme tel et même si certains Centres culturels

sont bien connus du public à titre individuel, il y a souvent un souci de communication et de mise en valeur d'un travail qui est complexe, multiple et parfois souterrain.

En termes de lisibilité et de visibilité du projet, le public n'a pas toujours conscience du travail réalisé et s'arrête la plupart du temps à l'offre de diffusion. Or, en amont de l'aboutissement visible de la plupart des projets, il y a souvent des heures et des heures de préparation, d'animations, de contacts, de rencontres, de création de partenariats qui portent leurs effets sur le long terme mais n'ont pas de visibilité immédiate.

Comment mettre en lumière ce travail 'souterrain' ?

«C'est un secteur en mouvement qui

fait le maximum avec les moyens

qui sont mis à sa disposition.»

«La collaboration avec les

associations professionnelles

de terrain est fondamentale»

La réforme actuelle du décret donne l'occasion de réaffirmer l'importance du rôle du secteur et de son action sur le terrain. Elle devrait permettre de reformuler une identité et par là de refonder une légitimité, de rappeler tout ce que font les Centres culturels et l'impact de leur action peut avoir en termes d'exercice des droits culturels, en termes sociaux, de développement territorial ; de réaffirmer leur rôle de leviers culturels, de moteurs d'émancipation individuelle et collective. Les enjeux fondamentaux, de mon point de vue, n'ont pas changé: notre

société individualiste a plus que jamais besoin de relais culturels, de moteurs capables de mobiliser les imaginaires, de former des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires. Mais il

est nécessaire de remettre les choses en perspective car on n'est plus en 1968¹, le contexte, la société ont changé, l'offre culturelle s'est diversifiée et densifiée et il s'agit évi-

¹ 1968 marque le lancement d'une politique des Centres culturels qui fut le premier acte du jeune Ministère de la Culture française dans son plan quinquennal de politique culturelle (plan Wigny). demment d'en tenir compte en terme de partenariats, de complémentarités de projets, de rester ouvert et de cultiver une reconnaissance mutuelle avec d'autres opérateurs culturels et non culturels, d'autres acteurs locaux.

Le futur décret reflétera-t-il ces notions d'ouverture et de reconnaissance mutuelle ?

Du point de vue administratif, un des enjeux de la réforme du décret est le décloisonnement, la reconnaissance de l'action des CC dans des domaines artistiques ou socioculturels « sectorialisés » ; la polyvalence des CC ne doit pas les enfermer dans un « secteur » cloisonné et les cantonner dans

un budget étriqué. Il faut une reconnaissance mutuelle des opérateurs culturels et artistiques pour gagner en cohérence et en complémentarité dans les projets de chacun. Les Centres culturels ont une identité propre à défendre, une structure institutionnelle particulière, une représentativité tant associative, citoyenne que politique à travers ses instances, mais cette identité doit pouvoir rester ouverte.

Quelles sont les grandes tendances qui se dessinent en termes d'emploi ?

L'administration a réalisé récemment un petit état des lieux (sans prétention scientifique) sur base des données présentes dans les rapports annuels, en comparaison avec le cadastre « Maribel » de l'emploi réalisé dans le secteur en 2000. On remarque une importante croissance du nombre de travailleurs, qui s'explique aisément car le sec-

teur a grandi - entre 1999 et 2010, il y a notamment eu 24 reconnaissances supplémentaires, mais aussi des montées de catégories etc. La tendance générale mais elle restera à confirmer par le cadastre de l'emploi non-marchand semble la baisse de la part relative de l'investissement des pouvoirs publics locaux (emplois mis à disposition) et des Régions (PRC, ACS etc.) dans l'emploi, et donc l'accrois-

sement de la part prise sur fonds propres par les Centres culturels. En contrepartie, du fait des subventions à l'emploi versées par la Communauté française en application des accords du non-marchand, il y a eu une augmentation de la part relative de la Communauté française dans la prise en charge de l'emploi.

«La réforme actuelle du décret donne l'occasion de réaffirmer l'importance du rôle du secteur et de son action sur le terrain.»

Un dernier mot sur la Culture ?

La Culture est un formidable outil de résistance et d'émancipation, d'ouverture des imaginaires tant individuels que collectifs. Je suis très attachée à cette dimension collective de la Culture. Dans une société de plus en plus individualisée et individualiste, les Centres culturels doivent être au cœur de la participation citoyenne créative et de la mobilisation des imaginaires. La dimension imaginaire et même ludique de la Culture contribue à la ré-appropriation collective de nos vies.

Pour plus d'informations, consultez le site de la direction des Centres culturels : http://www.centresculturels.cfwb.be/



Interpeller les non-bénévoles et leur lancer un **DÉFI**, tel est aussi le but de cette année européenne!

A l'échelle européenne

elon un sondage Eurobaromètre¹ de mai 2010, trois Européens sur dix exerceraient une activité bénévole. Ces 100 millions d'Européens qui donnent de leur temps à des activités d'intérêt général seront à l'honneur tout au long de 2011!

Il existe de nombreuses formes et profils de volontariat. On peut dégager quatre profils dits classiques : le volontariat de service, par exemple dans un centre d'accueil de jour; le volontariat d'animation, par exemple dans le domaine sportif; le volontariat de militance, notamment pour la protection de l'environnement; le volontariat de gestion, c'est-à-dire tous les citoyens membres des assemblées générales, conseils d'administration etc. Le point commun de ces activités est que cela profite à la fois à la société dans son ensemble et aux bénévoles eux-mêmes.

Le volontariat permet d'acquérir des connaissances, de mettre ses compétences à profit et d'élargir son réseau social, ce qui peut souvent déboucher sur des perspectives d'emploi nouvelles ou meilleures et favoriser le développement personnel et social.

La Commission européenne aide les jeunes à participer à des activités de volontariat. Dans le cadre du service volontaire européen², des milliers d'adolescents et de jeunes partent à l'étranger pour enseigner, aller à la rencontre d'autres cultures et acquérir d'importantes aptitudes personnelles et sociales.

L'Année européenne du volontariat 2011 poursuit quatre objectifs:

- Réduire les obstacles au volontariat dans l'Union Européenne
- Donner des moyens d'action aux associations de bénévoles et améliorer la qualité du volontariat
- Reconnaître et récompenser les activités de volontariat
- Sensibiliser à la valeur et à l'importance du volontariat

Pour atteindre ces objectifs, la Commission européenne encourage l'échange de bonnes pratiques entre les autorités des États membres et les associations de bénévoles. Elle soutient les nouvelles initiatives visant à mettre en place des réseaux au niveau européen afin de stimuler les échanges et les synergies transfrontière entre les associations de bénévoles et d'autres acteurs.

La Commission travaille en étroite collaboration avec les organes de coordination de l'Année européenne du volontariat présents dans chaque Etat membre. Ses interlocuteurs belges sont le Ministère de la Communauté française, Vlaams Steunpunt Vrijwilligerswerk vzw, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens.

Pour de plus amples informations : Site officiel de l'Année européenne du volontariat: www.europa.eu/volunteering

Le volontariat en Europe

- 100 millions de volontaires
- Plus de 40 % des Britanniques, Suédois, Néerlandais et Autrichiens exercent une activité volontaire.
- En revanche, cela ne concerne que moins de 10 % des Bulgares, Grecs, Italiens et Lituaniens

Source : Commission européenne

LA VIE DES CENTRES CULTURELS 14

¹ http://ec.europa.eu/youth/youth-in-action-programme/doc82_fr.htm IP/10/1640 Commission européenne

 $^{2\} http://ec.europa.eu/youth/youth-in-action-programme/doc82_fr.htm$

Le volontariat en Belgique

nimateur dans un mouvement de jeunesse ou une école de devoirs pour enfants, administrateur au sein d'une crèche, d'un Centre culturel, d'une école de l'enseignement libre, formateur ou entraîneur dans un club sportif, accompagnateur d'un séjour pour personnes porteuses d'un handicap, militant dans une ONG, une organisation environnementale ou un mouvement d'aînés, membre d'une commission consultative communale, visiteur de malades ou détenus, accompagnateur en maison de repos ou hôpital, chauffeur de taxi social... tous ont un point commun : ils sont volontaires!

« Les volontaires offrent une réponse forte à la montée de l'individualisme et du repli sur soi, à l'isolement et à la solitude... l'engagement volontaire est créateur de lien et de cohésion sociale» observe Frédéric Possemiers, Président de la Plate-forme francophone du Volontariat. « Ils offrent une saine réponse à la marchandisation toujours plus grande de biens et de services destinés à l'ensemble de la population. »

Les initiatives citoyennes et l'ancrage local sont les caractéristiques principales du volontariat. Il est créateur de lien et de cohésion sociale, de solidarités interpersonnelles et intergénérationnelles. Il est aussi synonyme de bien-être individuel, de réalisation de soi et de mieux-vivre ensemble.

Qui sont-ils?

ls sont plus de **1.500.000 en Belgique**, dont 700.000 en Communauté française, soit environ 17% de la population belge! Des femmes et des hommes de tous âges, de tous métiers, de toutes conditions sociales et de toutes origines culturelles jouent un rôle actif dans la société, à titre bénévole.

Selon une étude du Professeur Defourny de l'Ulg³, le profil type d'un volontaire aujourd'hui est une femme prépensionnée de 55 ans. Selon le professeur Durieux⁴, on retrouve le plus de volontaires dans les tranches d'âges de 40 à 70 ans, mais aussi chez les jeunes de 15 à 20 ans, en particulier au sein des mouvements de jeunesse (plus de 20 000 jeunes animateurs volontaires dans les mouvements de scouts, guides et patro). Ces chiffres sont confirmés par l'étude du professeur Godemont⁵, qui précise qu'entre 1992 et 2002, le nombre de volontaires âgés de plus de 40 ans a

Le volontariat en Belgique

- 1.500.000 de volontaires en Belgique
- Répartition :

Sport (17,2%)

Action sociale (17,1 %)

Associations professionnelles (10,7 %),

Education/enseignement (10 %)

Arts et lettres (9,1 %)

Loisirs (8,2 %) etc.

- 65 % des associations belges ont moins de 20 volontaires, 25% entre 20 et 100, 10% plus de 100.
- Entre 150.000 et 200.000 emplois équivalents temps plein dans les asbl dont la toute grande majorité sont des initiatives bénévoles.

Source : le Guide social

augmenté, tandis qu'en même temps s'accroissait le poids de leur classe d'âge dans la population. La part relative de l'engagement des aînés augmente donc sensiblement par rapport aux jeunes mais c'est à mettre en lien direct avec le vieillissement de la population. Enfin une étude du professeur Smits⁶ relève que l'engagement dans des mouvements de jeunesse a un impact positif sur la participation ultérieure dans des associations à finalité socioculturelles, ainsi que dans les mouvements sociaux et familiaux.

Par ce mode d'action, ils répondent à des besoins d'importances que la société n'a pas encore satisfait ou n'est tout simplement pas en mesure de financer. L'immense majorité des associations actives en Belgique reposent ainsi sur le volontariat. Selon différentes études, les heures prestées bénévolement représentent entre 150.000 et 200.000 équivalents temps plein, soit entre 4 et 6% du volume de l'emploi salarié. « Si le volontariat disparaissait du jour au lendemain, les conséquences seraient pires que la crise financière. C'est comme si 200.000 personnes arrêtaient soudainement de travailler. Ce serait un cataclysme pour une société qui perdrait une grande part de sa cohésion. » affirme Jacques Defourny, Professeur en Sciences économiques (ULg).

 $^{3\ \} Pistes\ pour\ la\ reconnaissance\ et\ la\ promotion\ du\ volontariat\ en\ Belgique\ (2000-2001)$

⁴ La valorisation économique du volontariat (1994)

⁵ Een verkennend onderzoek naar ouderen in het Vlaamse vrijwiligerswerk (2006)

⁶ Maatschappelijke participatie van jongeren.... (2004)

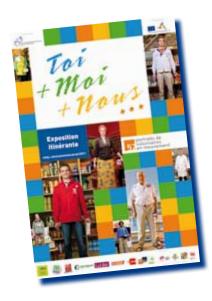
10 secteurs du volontariat

Voici la liste des dix plus importants secteurs représentatifs de l'engagement volontaire et associatif :

L'action humanitaire et de solidarité internationale L'action sociale et judiciaire La culture, les loisirs, l'éducation permanente Le secteur de l'enfance et de la famille L'environnement, la nature La jeunesse et les seniors L'éducation, l'enseignement, la formation La santé Le sport La religion, la philosophie, la politique

L'Année européenne du volontariat en Communauté française :

Le volontariat, c'est pour **TOI** et **MOI**!



ans le cadre de l'Année européenne du volontariat, la Plate-forme francophone du Volontariat (composée de 27 associations représentatives des grands secteurs de la vie associative et de l'engagement volontaire, dont l' ACC fait partie – voir encadré), a développé une vaste campagne de communication, de sensibilisation et d'action dont le thème central est le volontariat.

Une de ses actions-phare tournée vers le grand public est une exposition itinérante. Ludique et haute en couleurs, elle vous propose une mosaïque de portraits de volontaires.



Un titre tout en symbolique : toi+moi+nous... c'est d'abord une invitation à s'engager, à l'action collective. 52 portraits car c'est tout au long de l'année qu'ils répondent présents comme volontaire, à l'instar des 52 semaines que composent cette année européenne du volontariat. C'est donc un parcours de découverte de volontaires en mouvement qui, à travers leurs actes, leurs sourires et leurs paroles, sont acteurs du changement pour une société plus solidaire. Une balade à travers un dispositif de 14 colonnes, pour découvrir ce que les volontaires souhaitent apporter aux autres et à la société, mais aussi ce que leurs actions leur apportent, peut-être l'occasion de faire naître de nouvelles vocations ?

Adrienne Thiéry, de l'asbl Action Ciné Media Jeunes (ACMJ) a parcouru la Communauté française pendant deux mois pour réaliser ces portraits en grandeur nature: « J'ai rencontré des personnes de tout âge, et de toutes régions, œuvrant au quotidien dans divers secteurs tels que la santé, l'aide sociale ou le sport... toutes sortes d'ambiances pour un monde dont je ne soupçonnais ni la richesse, ni l'étendue! »



L'exposition s'arrêtera dans une cinquantaine de lieux (espaces publics et privés) tels que dans des Centres culturels, maisons du Tourisme, hôpitaux, parlements et administrations, communes et palais provinciaux, salons divers, gares, sites estudiantins, écoles, événements associatifs en Communauté française Wallonie- Bruxelles. Pour découvrir son itinéraire: www.levolontariat.be/2011

En janvier dernier, un dossier spécial de 16 pages a été publié en partenariat avec la Libre Belgique. Une manière de prolonger la visite de l'exposition chez soi puisque ce dossier spécial accompagne la tournée de l'exposition toute l'année. Il est également disponible sur simple demande pour les écoles ou associations qui souhaiteraient réaliser une animation autour du volontariat.

Cette campagne de proximité se poursuit tout au long de l'année car l'exposition itinérante trouve écho dans une campagne médiatique qui soutient ses actions. Des capsules télévisées diffusées sur les 12 télévisions locales de la Communauté française présenteront, chaque première semaine du mois, un secteur d'activités du volontariat. (Seniors/sports, Coopération-solidarité internationale/environnement, Aide sociale et judiciaire, Culture et éducation permanente, Jeunesse, Santé, Education et enseignement, Famille et enfance). De plus, des spots radio seront diffusés sur Vivacité et sur La Première dès le mois de février 2011.

Par la même occasion, la Plate-forme procède au lancement du nouveau site internet www.yaquasengager.org. Un site qui permet à chacun de chercher une association ou un projet pour faire du volontariat, et ce, sur base de nombreux critères de sélection, notamment la localisation, le domaine d'activité et le type de projets.





L'asbl Plate-forme francophone du Volontariat a pour mission de contribuer à la promotion du volontariat et à la défense de l'intérêt des volontaires en Belgique francophone. Face à la marchandisation des biens et services à la population, elle mène une action socio-politique dont le cadre est défini par les principes du Pacte associatif et de la démocratie participative et ce auprès des autorités publiques francophones, fédérales et européennes. Dans le cadre de l'Année européenne du Volontariat, la Plate-forme se focalise sur les enjeux essentiels et concrets qui méritent débat et avancées significatives. Avec ses 27 organisations membres, la Plate-forme francophone du Volontariat représente près de 300.000 volontaires en Communauté française de Belgique. www.levolontariat.be

>>>

Dans les Centres culturels ?

Volontaires : c'est la terminologie légale pour désigner ce que nous appelons plus communément en Belgique francophone « les bénévoles ».

ans les Centres culturels, ces bénévoles participent le plus souvent à la gestion de l'association, ce qui demande du temps et des compétences sans contrepartie financière. On parle ici de 'volontariat de gestion', c'est-à-dire de tous les citoyens membres des assemblées générales, conseils d'administration, instances des associations.

On estime à 4.000 le nombre de volontaires qui tiennent ainsi des responsabilités dans les Centres culturels « *pour l'essentiel en tant qu'administrateurs mais aussi au sein du Conseil culturel*», explique Vincent Dehin, conseiller juridique à l' ACC.

En effet, les administrateurs collaborent avec l'animateurdirecteur (AD) qui gère le Centre culturel au quotidien, mais ils sont responsables de son fonctionnement. Ils supervisent les finances, décident de la rénovation du bâtiment, participent au recrutement de l'AD, etc.

Grâce à des modules de formation et des conseils juridiques, l' ACC développe une série d'outils pour aider les administrateurs et ainsi soutenir le volontariat de gestion. « Au côté de l'équipe professionnelle, des volontaires s'occupent de la billetterie, du bar ou de l'accompagnement d'activités spécifiques. Toutes ces ASBL fonctionnent grâce au travail de ceux qui leur consacrent du temps libre. C'est un travail de l'ombre, sans lequel l'offre culturelle du secteur associatif tomberait à l'eau. » ajoute Vincent Dehin. Ce travail réalisé à l'ombre des projecteurs est essentiel, notamment pour les petits Centres culturels qui emploient une ou deux personnes à temps plein.

Monique Dodet est animatrice-directrice au Centre culturel d'Havelange. Elles sont deux employées. « Sans bénévole notre Centre culturel ne pourrait pas fonctionner » explique Monique. Elle apprécie les contacts avec les bénévoles qui lui apportent un soutien sans faille, une énergie, un dynamisme qui font de ce lieu un espace de vie. Accueil, billetterie, service au bar toutes ces tâches sont en partie réalisées par les bénévoles. Une véritable collaboration s'installe. Les volontaires offrent leur temps, leur talent et leur cœur.

Le Centre culturel constitue un lieu de rencontre où des bénévoles, soutenus par une équipe d'animations ont la volonté de développer des projets culturels de façon concertée.

Sans eux, certains Centres culturels seraient contraints de réduire radicalement leurs activités, ce qui aurait un impact sur les activités développées par des associations locales.

Merci à eux!



Portrait de volontaire en mouvement...

50 ans.

C'est le temps que Jean Renson aura consacré à la Culture en 2012. Homme de recherche, féru d'histoire, il a toujours désiré que la Culture soit à la portée de tous. Rencontre avec ce volontaire hors du commun.

ela fait presque un demi-siècle que Jean Renson, accompagné de plusieurs amis mettait sur pied le Centre culturel de Bertrix.

Partant du constat que les activités culturelles bertrigeoises avaient besoin d'être fédérées et mieux coordonnées, un pari fou a été lancé : créer une dynamique culturelle en région rurale.

C'est en 1962 que les bases du foyer culturel sont posées. Les objectifs sont alors le pluralisme, la mise en valeur des artistes locaux, la présentation à la population de spectacles de qualité, le travail avec les écoles. Jean, alors enseignant d'Etat fait partie de cette première réunion et sera en charge des comptes -rendus et des contacts avec la presse locale, poste qu'il assurera pendant 2 ans.

Une quinzaine culturelle voit le jour quelques mois plus tard et c'est un véritable succès. Plus de 6000 entrées pour une population qui compte 5000 habitants...l'objectif est atteint, décentraliser les spectacles et faire venir de Bertrix des représentations théâtrales que les gens des environs n'avaient pas l'occasion de voir. Cela va durer 9 ans, grâce à de nombreux bénévoles mordus de Culture comme Jean qui feront preuve de ténacité pour offrir aux bertrigeois une culture de qualité.

Au fil des années, le Centre culturel se professionnalise mais Jean reste très actif. Parallèlement à son emploi de professeur, il sera Secrétaire du CC de Bertrix (1966), Président (1977-83), Membre (1983) et (re)Président du conseil d'administration du Centre culturel en 1993...il n'a plus quitté ce mandat depuis. Il assure depuis plus de 20 ans cette fonction et depuis plus de 30 ans, il s'investit en tant qu'administrateur au sein du CA de l' ACC où il représente et défend le point de vue du Centre culturel de Bertrix et des zones rurales.

Mais d'où lui vient cette énergie ? Jean confie qu'adolescent, il a grandi dans une ville où la Culture était largement offerte, sa voie était tracée. La Culture pour tous est le véritable moteur de son engagement. Il rêve de démo-

cratiser la Culture au sens large pour le plus grand épanouissement de tous avec la qualité en prime.

Pour lui, le volontariat, c'est s'adonner de façon sérieuse à une activité qui répond vraiment à vos aspirations profondes.

Toujours aussi enthousiaste et motivé, il constate cependant qu'un décalage important s'est installé entre les professionnels de la culture et les volontaires, tant le secteur s'est spécialisé. Décisions, réformes, arrêtés, décrets... la législation se complexifie et décourage parfois les bonnes âmes. Mais les volontaires sont des gens qui viennent donner un coup de main, qui s'engagent dans le CA, l'AG ou le Conseil culturel d'un Centre ou qui, via leur association, veulent travailler en partenariat avec le Centre culturel. Jean est l'un d'eux depuis presque 50 ans. Il se consacre avec passion et énergie à la Culture car elle est l'affaire de tous sans distinction. Pour lui, le volontaire reste « la part non officielle (et aussi non politisée) de l'accès à la Culture, il faut le protéger! ».

Jean représente un des 4000 volontaires des Centres culturels.



Né en 1934 à Saint-Servais
Professeur de langues anciennes en 1959
Professeur du degré supérieur en 1962
Préfet des études de l'Athénée Royal
de Bertrix de 1975 à 1995
Depuis 1993, Président
du Centre culturel de Bertrix
II a consacré de nombreuses études
et articles à l'histoire de Rertrix



Ils ont visé juste, il a toute sa place aux côtés des 51 autres volontaires de l'exposition "Toi+Moi+Nous..." **Jean est en mouvement, c'est un portrait vivant!**

Dans le cadre de sa politique de soutien des projets culturels en Communauté française, Ethias a établi depuis 2001 un partenariat avec l' ACC.

ne fois par an, un jury indépendant composé de personnes connaissant le milieu socioculturel et n'ayant aucun lien avec les Centres ayant déposé un dossier sélectionne les projets introduits.

Les critères d'évaluation des projets sont les suivants : Contenu et pertinence du projet par rapport aux missions décrétales confiées aux Centres culturels ; justification du projet dans le programme général du Centre; caractère novateur du projet; impact sur la population; qualité de la construction du projet; qualité et caractère complet du dossier.

Sauf exception le montant accordé pour un projet n'est jamais supérieur à 2.000 Euros.

Ces dernières années, ce soutien a considérablement diminué. Vu la crise financière et la diminution des montants consacrés au sponsoring en 2010, le budget n'était plus que de 9.500 Euros. Ce fait a obligé l' ACC à changer les règles de la sélection, et à n'effectuer qu'une seule sélection sur tous les dossiers de la saison culturelle alors qu'auparavant deux sélections par an avaient lieu.

Malgré cette diminution, cette aide reste une bouffée d'oxygène pour les projets des Centres culturels!

Le jury de la dix-huitième édition (2010) du parrainage de projets culturels en Communauté française a décidé d'octroyer une aide pour les projets présentés par :

Le Centre culturel régional Action sud

Le Centre culturel de Beauraing

Le Centre culturel Les Chiroux

Le Centre culturel de Comines-Warneton

Le Centre culturel d'Eghezée

La Maison de la Culture de Famenne-Ardenne

La Maison Culturelle de Marche

Le Centre culturel de Nassogne

Le Centre culturel de Sambreville

Le Centre culturel de Soumagne

Le centre culturel de Remicourt

Le Centre culturel de Rochefort

Le Centre culturel La Vénerie

Ces onze projets ont reçu globalement 9500€.

Nous remercions Ethias pour son soutien à notre association ainsi qu'aux activités des Centres culturels de Wallonie et de Bruxelles.

Nous vous présentons plus en détail les 2 projets « coup de cœur » de cette session.

Avec le soutien actif d'



Le Projet Shakespeare

Centre culturel La Vénerie

Ayant pour but de favoriser et d'encourager la participation sociale et l'épanouissement culturel à Watermael-Boitsfort, le Projet Shakespeare s'adresse à tous les opérateurs sociaux de la commune afin que leurs usagers puissent participer et s'engager dans un projet artistique singulier qui privilégie la diversité, la mise en commun, le brassage et la créativité.

rès d'une dizaine de partenaires sociaux ont répondu présents et font partie du projet. Ce projet mènera à la création d'un objet de théâtre construit à partir de plusieurs ateliers (théâtre, musique, dramaturgie etc.) dans quelques semaines.

Fabrice Vandersmissen, Coordinateur du Projet Shakespeare et des Ateliers Vénerie retrace l'histoire de cette belle aventure et fait le bilan.

Comment le Projet Shakespeare a-t-il vu le jour ?

Le Projet Shakespeare est le fruit de plusieurs choses. Depuis plusieurs années, le Centre culturel La Vénerie par l'intermédiaire de son Centre d'Expression et de Créativité (CEC), les Ateliers Vénerie, collabore en tant qu'opérateur culturel pour le Centre Public d'Action So-

ciale (CPAS) de Watermael-Boitsfort. Un partenariat qui a pour but de favoriser et d'encourager la participation sociale et l'épanouissement culturel des usagers des services des CPAS. Cette collaboration s'est traduite par l'organisation d'ateliers artistiques (théâtre, chant, photographie, arts plastiques).

Lors de la saison 2008-2009, les Ateliers Vénerie ont choisi d'ouvrir les ateliers hebdomadaires qui étaient uniquement destinés aux usagers du CPAS afin de briser cette forme de ghettoïsation qui était en train de naître au sein des ateliers du Centre culturel. Nous devions donc ouvrir, décloisonner pour permettre les prémices d'une mixité sociale, de mélanger les publics au sein des ateliers créatifs du Centre culturel.

C'est par le fruit de ces diverses expériences et la fructueuse collaboration existante entre le CPAS de Watermael-Boitsfort et les Ateliers Vénerie, CEC, que les premiers bruissements du Projet Shakespeare se sont fait entendre à Watermael-Boitsfort.

Pourquoi Shakespeare ?

L'un des premiers éléments est la forêt de Soignes. Un territoire en soi au sein de Watermael-Boitsfort. Cette forêt a plusieurs rôles. Rôle de protection, de frontière naturelle, d'espace de ressources pour les habitants mais aussi siège des pouvoirs mystérieux et enchanteurs... La forêt de Soignes nous ramenait à la forêt de la pièce du «Songe d'une nuit d'été».

L'autre élément était le nom même de Watermael-Boitsfort. Une commune historiquement composée de deux villages unis aujourd'hui par un simple trait d'union. Watermael c'est son quartier du Dries, sa Place Keym... Boitsfort c'est son quartier du coin du balai, la Place Bischoffsheim devenue Place Payfa-Fosséprez... Deux villages voisins qui pourraient être deux royaumes ou deux territoires pour deux familles, les Capulet et les Montaigu dans «Roméo et Juliette». Le troisième élément est lié au relief de Watermael-Boitsfort. En effet, le chemin le plus direct entre Boitsfort et Watermael et entre Watermael et Boitsfort passe par une montée très raide suivi d'une descente. Ce relief, à travers ces pentes, l'une montante et

l'autre descendante, nous a fait penser à une énorme vague. Une vague née de la magie de Prospéro dans la pièce «La Tempête».

A ces trois éléments venaient se joindre d'autres références à l'Angleterre et à William Shakespeare. Tout cela mis bout à bout a donné naissance au Projet Shakespeare.

objectif est-il atteint ?

projet nous dépasse et nous échappe un peu. En fait, je

crois qu'il appartient aux participants, ou peut-être à nous tous. Des fois, je me dis que tout est possible entre les mains de Shakespeare...

A quelques mois de la fin du projet, quel est votre bilan?

«Ce projet a permis le droit

à l'expression pour ceux

qui n'en avait pas ou plus

et une découverte de l'uni-

vers de Shakespeare»

Le bilan est très, très satisfaisant. C'était, et c'est encore et toujours une aventure qui s'invente semaine après semaine. Le Projet Shakespeare, c'est le processus, un tout... un ensemble d'ateliers en action, ça forme un tout, un

> tout en mouvement. Tout est action. Rien n'est figé dans ce projet. Chaque atelier est imprévisible et chaque participant nous surprend encore toujours.

> Les ateliers du Projet Shakespeare se sont donnés dans différents lieux et nous avons mis en place des

rendez-vous : les temps forts. Il s'agissait de moments de rassemblement et de visibilité où nous mêlions exercices publics, ébauches de travail théâtral et traces d'ateliers afin d'aboutir à la construction d'un objet de théâtre.

Ce projet a rassemblé et mobilisé plus de 70 personnes (artistes, coordinateur, stagiaires, techniciens et participants).

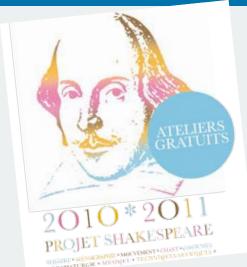
Le Projet Shakespeare est à quelques semaines de son épilogue, quelle forme

Oui, nous arrivons à la fin de cette aventure singulière. La présentation, qui se donnera à l'Espace Delvaux les 21 et 22 mai, est la partie émergente de l'iceberg, c'est l'arbre qui cache la forêt. Le Projet Shakespeare, c'est tout un chemin, un processus à travers le temps, 15 mois de mise en action, environ 36 semaines d'ouverture d'atelier et une moyenne de 770 h. Ce sera l'occasion de voir et vivre une expérience collective le temps d'une représentation, d'une image de ce qu'a été ce Projet Shakespeare. De plus, des traces de tout le processus Projet Shakespeare (photos, vidéos,...) seront visibles dans tout l'Espace Delvaux du 5 au 22 mai 2011.

Le projet a entre autres pour but de répondre à un 'besoin de créativité'; de retrouver un 'brin de folie' notamment pour des personnes qui participent peu à ce genre d'activités, votre

Aujourd'hui, je dirais que... c'est le projet, lui-même, qui est le brin de folie, ou l'utopie. Mais sinon cet objectif de répondre au besoin de créativité chez « les invisibles» est atteint.

Il faut, néanmoins, rester humble avec les objectifs d'un tel projet. Ceux-ci ne se réalisent pas de façon spectaculaire. (...) Des changements de comportement chez l'un... Un engagement très différent au fil de l'atelier chez l'autre....On assiste aussi à l'émergence de la confiance et aux tentatives nouvelles et audacieuses de l'un ou l'autre participant.... En fait, ce projet a permis le droit à l'expression pour ceux qui n'en avait pas ou plus et une découverte de l'univers de Shakespeare. A d'autres, il a remis une perspective ou donner simplement une place, un lien dans la société... Souvent, j'ai comme l'impression que ce





Que pensez-vous de l'aide Ethias-ACC ?

Elle nous a fait un bien fou. Je me souviens très bien quand j'ai appris que nous étions retenus. C'était comme du vent dans la voile. J'étais très content pour le projet, les participants et les artistes qui ont décidé de s'engager et de croire en ce projet. C'était la première reconnaissance et nous en avions bien besoin. Je crois que cela a été un déclic.

C'était notre premier Molière (Prix décerné par le théâtre français). Comme ce projet est un projet arts de la scène, je trouvais plus poétique de dire que ces aides étaient des Molières.

Je disais à toute l'équipe qu'on avait reçu un Molière.

Pour plus d'informations http://www.lavenerie.be/

«Le Projet Shakespeare, c'est le processus, un tout...un ensemble d'ateliers en action»

L'illusoire qui nous habille

Centre culturel de Beauraing, Maison de la Culture Famenne-Ardenne, Centre culturel des Roches de Rochefort, les Ateliers 4D (CEC) de Rochefort

Découvrir l'art contemporain dans ce qui a trait aux vêtements, à l'apparence corporelle, à ce qui l'entoure, l'évoque, l'enveloppe, le met en scène... Interroger les codes vestimentaires et l'importance de l'habit qui nous définit, tels sont les objectifs du projet 'L'illusoire qui nous habille'.



partir de vêtements-décors du sculpteur Xavier Rijs du spectacle le « Cercle de craie caucasien » et de plusieurs créations insolites d'artistes contemporains liées de près ou de loin au vêtement, une exposition itinérante vous offre la possibilité d'explorer la création plastique contemporaine dans une approche bien particulière.

Fruit d'une collaboration entre différentes structures culturelles, Françoise Belot (Directrice du Centre culturel de Beauraing), Joëlle Van Cutsem (Responsable des Expositions) et Carole Maziers (Coordinatrice du Centre d'Expression et de Créativité - Ateliers 4d de Rochefort) reviennent sur la création et les moments forts de ce projet culturel régional.

Pourquoi avoir choisi l'art contemporain comme axe principal du projet ?

Pour développer un accès à l'art contemporain. Parce que l'art contemporain véhicule trop souvent des clichés: il choque, irrite et dérange et est souvent mal compris; c'est pourquoi un véritable travail de médiation est nécessaire pour entrer dans cet univers particulier. L'idée de cette exposition est de proposer une découverte et une initiation pour tous. Le point de départ étant les connaissances et ressentis de chacun. A partir de là et toujours en laissant une grande place à l'interactivité, l'exposition et surtout l'animation proposée par les ateliers 4d qui l'accompagne, invite les personnes à rentrer petit à petit dans le domaine et dans le champ d'exploration que propose l'art contemporain.

L'exposition itinérante «L'illusoire qui nous habille» a déjà parcouru différents lieux, quelles sont les réactions des visiteurs ? Quels regards portent-ils sur l'habit, le corps ?

La plupart des personnes en ressortent ravies, émerveillées mais aussi interpellées car cette exposition n'est pas anodine et nous « remue » de l'intérieur, elle ne laisse en tout cas personne indifférent.

Les enfants et adolescents ont beaucoup de questions et laissent libre cours à leur imaginaire. Ils se questionnent et découvrent aussi les différents métiers liés au textile : créateur textile, couturière, styliste, modiste,... mais aussi ce qu'est un artiste et un artiste d'art contemporain.

L'exposition contient de nombreux thèmes comme la vie, le passage, l'éphémère, notre rapport au temps et la mort.

«Cette exposition n'est pas anodine et nous « remue » de l'intérieur, elle ne laisse en tout cas personne indifférent.»

Comment s'est fait le choix des plasticiennes qui exposent ?

A partir d'une ou l'autre artiste que la commissaire d'exposition (Madame Carole Maziers, historienne d'art) connaissait déjà, de fil en aiguilles, ces artistes lui ont fait en découvrir d'autres, appartenant à la création textile.

Carole a rencontré toutes les artistes (toutes car il s'agit de 9 femmes et pas d'homme !) chez elles, dans leur atelier, leur univers ... Elle s'est vraiment « imprégnée » de leur univers artistique personnel mais aussi de ce qu'elles ont voulu faire passer comme message(s) à travers leurs œuvres.

Elles rentrent toutes les neuf dans le thème de l'illusoire qui nous habille et poursuivent la même réflexion sur le

corps, la façon dont on l'habille, le pare, le met en scène; sur ce qu'il signifie pour nous mais aussi pour les autres.

C'est pourquoi il y a vraiment une ligne de conduite et une cohérence à travers toute l'exposition.

Ce projet est un bel exemple de collaboration entre différentes structures culturelles, comment s'est passé le travail de coordination avec les autres partenaires ?

Il y avait comme autres partenaires : le CEC les ateliers 4d de Rochefort (dont Carole Maziers est la coordinatrice), le Centre culturel de Rochefort et le Centre culturel de Marche.

La collaboration s'est très bien passée, comme toujours d'ailleurs, les collaborations entre structures culturelles sont sources de créativité, de lien, de force.

Cependant, par cette exposition nous nous sommes rendu compte qu'il y avait encore un long travail de contact de

confiance et de sensibilisation à établir avec les écoles. Car la démarche s'inscrit vraiment dans la lignée que l'art aille vers les gens.

Mais l'idée globale du travail d'un Centre culturel c'est que nous sommes toujours au (Re)commencement!

«La collaboration s'est très bien passée, comme toujours d'ailleurs, les collaborations entre structures culturelles sont sources de créativité, de lien, de force.»

La participation active est un des objectifs principaux de votre projet, quelle a été l'implication de la population ?

Nous avons reçu en visite guidée et atelier créatif de très nombreuses classes des écoles de l'entité tant au niveau primaire que secondaire ainsi que les options artistiques et techniques d'animation. En plus de ce public scolaire nous accueillons différents ateliers artistiques de la région, des arts thérapeutes, psychologues,... ainsi que des groupes d'adultes émergeant du CPAS (Centre Public d'Action Sociale) et de Fedasil (Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile).

A quelle partie du projet le soutien Ethias- Acc a-t-il été consacré ?

Essentiellement au travail de médiation sur l'art contemporain c'est-à-dire : informations, diffusion, publicité et promotion, affiches et tracts, dossiers pédagogiques, carnet des artistes de l'exposition.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Joëlle Van Cutsem joelle.vancutsem@beauraing-culturel.be

Les Centres d'Expression et de Créativité (CEC)

La Communauté Française Wallonie-Bruxelles agrée 162 Centres d'Expression et de Créativité (CEC), c'est-à dire 162 associations qui organisent des ateliers d'expression et de créativité dans toutes les disciplines artistiques. Les 162 CEC, avec plus de 500 artistes-animateurs, organisent des ateliers dans une centaine de disciplines artistiques et y accueillent plus de 17.000 personnes, enfants, jeunes, adultes, seniors, valides ou handicapés. L'évolution des CEC a suivi celle des Centres culturels. Nés d'une première reconnaissance en 1976, le secteur des CEC s'organise depuis avril 2009 autour d'un Décret qui définit ses objectifs.

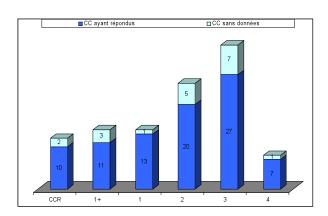
Source : FPCEC - www.fpcec.be

L'emploi dans les Centres culturels

Au moment où le Ministère de la Communauté française récolte les données pour son cadastre de l'emploi non-marchand, il nous semblait intéressant de publier les résultats de l'enquête menée par l' ACC auprès de ses membres en 2008.

onçus comme des lieux de décentralisation et de démocratisation de la vie culturelle, les Centres culturels (CC) sont devenus des acteurs majeurs de la politique culturelle en Communauté française et contribuent de façon exponentielle à l'économie et à la création d'emploi. Les CC tel qu'on l'entend dans cette étude sont les institutions reconnues et subventionnées par les Services culturels du Ministère de la Communauté française sur base du Décret de 19921 qui engage les pouvoirs publics associés à les soutenir tout autant que la Communauté française.

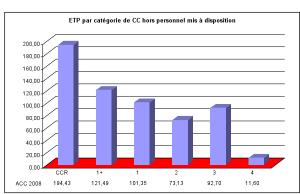
Entre mai et octobre 2008, l' ACC a fait parvenir à ses membres (à l'époque 107 CC sur les 115 reconnus) un questionnaire sur l'emploi au sein de leur structure.



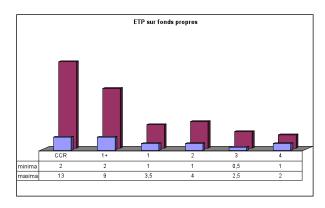
Plus de 80 % des centres ont répondu par mail ou par fax, pour chacune des catégories, les données concernaient au moins 75% des asbl.

Toutes les variables n'ont pas été complétées par chacun mais 862 travailleurs ont été recensés dont 142 (16,47%) mis à disposition par les pouvoirs locaux.

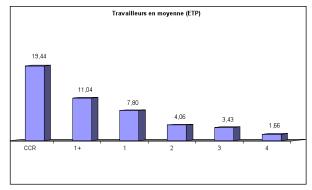
Volume de l'emploi



Les 10 Centres culturels régionaux (CCR) occupaient un tiers des 594,7 équivalents temps plein (ETP).



Rappelons que le Décret actuel, prévoit que pour être reconnu, un Centre culturel doit disposer d'un animateurdirecteur à temps plein. Cinq associations se limitaient à cette exigence en 2008.



Dans chacune des catégories (de 4 à 1+ pour les Centres culturels locaux ou pour les Centres culturels régionaux), il y a de grandes disparités, celles-ci s'expliquent selon le volume et le type d'activités, les locaux à gérer ou le nombre de travailleurs mis à la disposition de l'asbl par les pouvoirs locaux. A titre d'exemple, ce Centre culturel de catégorie 2 qui n'employait que l'animatrice-directrice mais bénéficiait de 12 travailleurs mis à sa disposition par

Le nombre de personnes employées par le Centre culturel n'est pas un critère pour la classification mais c'est la classification qui détermine le montant de la subvention octroyée par la Communauté française. Les CCR disposant de plus de moyens pour faire face à leurs tâches plus importantes, il est logique qu'ils occupent plus de travailleurs.

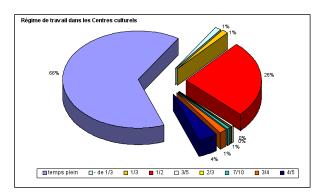
 $^{1\ \} Le\ d\'{e}cret\ du\ 28\ juillet\ 1992\ est\ disponible\ sur\ http://www.centresculturels.cfwb.be/$

Moyenne de personnel sur fonds propres par catégorie :

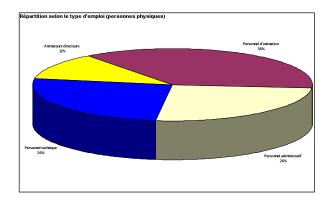
CCR	1+	1	2	3	4
8,75	4,39	2,16	1,77	1,28	1,40

Il serait judicieux que le nouveau décret envisage un nombre minima de travailleurs selon les missions dévolues et les actions demandées à chacun. Cette obligation devrait être accompagnée d'un financement des postes exigés.

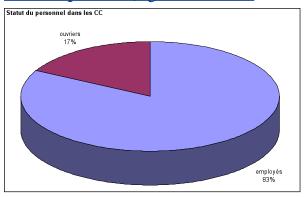
Régime de travail et type d'emploi



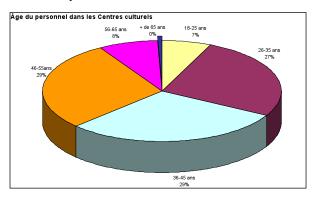
La spécificité de certaines fonctions (animateurs spécialisés, comptables, ...) et le type ou l'insuffisance de subventionnement de l'emploi expliquent qu'un emploi sur trois soit à temps partiel. Les emplois de moins d'un tiers temps étaient occupés par des personnes de plus de 65 ans ou par des experts.



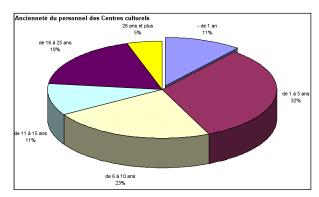
Statut du personnel, âge et ancienneté



Le personnel était majoritairement sous statut employé. On arrive à 88% d'employés si l'on ne tient pas compte du personnel mis à disposition.



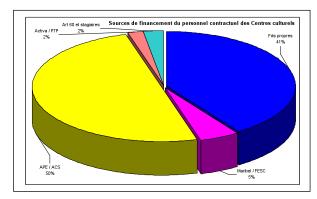
La moyenne d'âge était de 41 ans. Les moins de 25 ans sont peu représentés. Cela est peut-être du aux salaires peu attrayants et aux conditions de travail exigeantes notamment en matière d'horaire ou aux exigences des employeurs portant leur préférence sur des candidats expérimentés et/ou diplômés.



La rotation d'emploi est très importante dans les secteurs socioculturels, nous en sommes un exemple. Plus de 10% des travailleurs avaient été engagés durant les douze derniers mois précédant ce cadastre, non pour occuper de nouveaux emplois créés —nous aurions pu nous en réjouir—mais pour remplacer d'autres travailleurs.

En 2008, l'ancienneté du personnel était très basse, 43% n'atteignaient pas les 5 années et 66% étaient en fonction depuis moins de 10 ans. A contrario, 23% y travaillaient depuis plus de 16 ans.

Evolution et financement de l'emploi



Dans les Centres culturels ayant répondus à l'enquête, l'emploi avait progressé de plus de 16% depuis le Cadastre de la Communauté française de 2005. Les moyens reçus de la Communauté française étaient insuffisants pour recruter du personnel pour assumer les différentes missions. Les employeurs ont soit fait appel aux pouvoirs locaux pour qu'ils mettent du personnel à leur disposition soit se sont orientés vers les mesures d'aides à l'emploi mises en place par les régions ou le maribel social.

Plus de 40% du personnel en équivalent temps plein émarge des mesures mises en place par les Régions wallonne et bruxelloise, si l'on retire le personnel mis à disposition, on arrive à un travailleur sur deux.

Le Maribel social qui est financé par l'ensemble des employeurs a permis la mise au travail de plus de quarante personnes dans les Centres culturels. Le nombre de bénéficiaire du revenu d'intégration, mis au travail via l'article 60, représente 2% des travailleurs. Il faut y ajouter les quelques travailleurs ALE engagés de façon sporadique ou systématique par les asbl.

'intéresser aux emplois du secteur culturel et plus précisément des Centres culturels en Communauté française pose évidemment de nombreuses questions vu les contours particuliers du paysage institutionnel et le type de structures (locales ou régionales) qui y est implanté.

Cette étude donne une vue d'ensemble de la situation de l'emploi dans les Centres culturels et permet de faire un premier état des lieux. Dans quelques mois, le cadastre de l'emploi non-marchand permettra de réévaluer la situation et ce grâce à des éléments statistiques mis à jour.

De son côté, l' ACC poursuit son travail de recensement des données avec la mise en place d'un cadastre interne, réalisé en partenariat avec la Confédération des Employeurs des secteurs Sportif et SocioCulturel (CESSoC). Les données collectées permettront de dresser un nouveau bilan de la situation et de mesurer plus finement l'impact des futures mesures envisagées pour le secteur des CC.

L' enquête complète est disponible sur le site de l' ACC: www.centres-culturels.be

Les aides à l'emploi dans le secteur à profit social

Certaines aides à l'emploi ont été conçues spécialement pour le secteur à profit social :

Aides à la Promotion de l'Emploi (APE) en région wallone / Agents contractuels subventionnés (ACS) en région bruxelloise : une mesure permettant aux organismes relevant du non-marchand de bénéficier d'un subside plus ou moins grand selon la situation du travailleur engagé.

Maribel social : une mesure qui permet aux employeurs du non-marchand de mutualiser les réductions ONSS forfaitaires pour la création de nouveaux postes de travail.

Activa APS: une mesure permettant aux communes et autorités locales de bénéficier de réductions ONSS pour l'engagement d'un ou plusieurs agents de sécurité et de prévention.

Programme de Transition Professionnelle (PTP):

une mesure qui permet à certains acteurs du nonmarchand de bénéficier de différentes subventions et réductions ONSS à l'engagement d'une personne désirant se réinsérer sur le marché du travail après une certaine période d'inoccupation.

Sur le site <u>www.autravail.be</u> vous trouverez en détail toutes les aides à l'emploi

Source : <u>www.leforem.be</u> / <u>www.actiris.be</u>

AGENDA

Formations 2011 de l' ACC

Les formations se dérouleront au Centre culturel Marcel Hicter La Marlagne Chemin des Marronniers, 26 5100 Wépion

MARDI 13/09 ET JEUDI 15/09 Comptabilité en partie double :

Fonctionnement général de la comptabilité en partie double; comptes fournisseurs/clients/créances publics; présentation des documents comptables tels que bilan, compte de résultats, historiques et balances des comptes...

MARDI 4/10 ET MERCREDI 12/10

Plan comptable de la Communauté française :

Présentation du plan comptable et des documents explicatifs; prise en main; adaptation du plan dans le contexte des Centres culturels; identification de zones d'autonomie de l'organisation face au plan comptable.

MARDI 8/11

Module fiscal:

Obligations des Centres culturels en matière de TVA (achat de services à l'étranger, exemptions,...) ; statut fiscal de l'artiste, principalement de l'artiste étranger (non-résident) - parcours des règles fiscales...

Pour vous inscrire et obtenir de plus amples informations: celine.dambrosio@centres-culturels.be

Depuis plus de 40 ans les Centres culturels donnent du Sens aux sens. Continuons!

Remerciements:

La Direction des Centres culturels de la Communauté française et plus particulièrement Sophie Levêque

La Direction de l'Emploi Non Marchand de la Communauté française

La Direction générale de la communication de la Commission européenne - Site de l'Année européenne du volontariat – éléments visuels © Union européenne, 1995-2010

L'asbl Plate-forme francophone du Volontariat (G. Convent et M. Ronsmans)

Fabrice Vandersmissen des Ateliers Vénerie

Françoise Belot du CC Beauraing

Joëlle Van Cutsem du CC Beauraing

Carole Maziers des Ateliers 4d Rochefort

La FPCEC

Ideii

Citizen jobs

Nos partenaires:

La Communauté française La Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale

La province de Hainaut

Ethias

Un grand merci à tous les membres de l' ACC et aux administrateurs particulièrement à Jean Renson, Jack Houssa et à toute l'équipe de l' ACC.



française Wallonie-Bruxelles